COMPTE-RENDU

Réunion de comité technique du projet territoire Boutonne

Jeudi 10 janvier 2019– 9h30 – St Jean d'Angély

Etaient présents :

Nom	Structure	Nom	structure
David BAUDREZ	AINI	Lilia MZALI	DDTM17
Marion VIGOT	APIEEE	Martin AIGLE	DRAAF
Stéphane GIRAUDEAU	ASA Boutonne	Yannick OLIVIER	DREAL
Marie Claude GAUTHIER	Chambre d'agriculture 79	Marie ROUET	Fédération de pêche 17
Valentin POMMIER	Chambre d'agriculture 17	Jean Louis DEMARCQ	Poitou-Charentes Nature
Jean Luc AUDE	Chambre d'agriculture 79	Frédéric EMARD	SYMBO
Kristell PICHODOU	Conseil départemental 17	Nathalie DESWARTVAEGHER	SYMBO
Philippe CHARLES	Coop de l'eau	Florent STAUDT	SYMBO
Cyril MOUILLOT	DDT79	Harold RETHORET	SYMBO
Mathieu HARDRECHY	DDT79	Fabien POUSSIN	SYRES
Laurence VALEMBOIS	DDTM17		

Excusés : Erick BROUSSARD (AFB), Manuella BROUSSEY (Agence de l'eau Adour Garonne), Romain OZOG (EPTB Charente), Mickaël COUTANTIN, Pascal VOIX (SYMBO)

I. Amélioration du suivi des actions- Tableau de suivi des actions

Présentation du tableau

Pour répondre aux demandes des acteurs d'avoir un suivi des actions du projet de territoire, un tableau avec un code couleurs a été réalisé et envoyé par mail. Ce tableau de suivi permet d'avoir une connaissance d'activités sur le dernier trimestre en amont des comités techniques. Un détail sur certaines actions peut être apporté à la demande en début de réunion.

Discussion

Il est fait remarqué que les documents n'ont pas été envoyé suffisamment en amont comme demandé précédemment. En effet, il y a eu un oubli de réactualisation de la fiche action Agr'eau (sans grande conséquence car ce n'était que des éléments financiers remis à jour). En ce qui concerne les données sur les diagnostics agricoles, tout ne pourra pas être transmis car il y a des données personnelles et donc confidentielles. L'important est de travailler sur un bilan approprié.

Il est proposé de mettre en place une grille de lecture pour la compréhension du tableau avec un distinguo plus claire entre les actions qui ne s'engageront pas et les actions qui sont terminés pour l'année.

II. Bilan 2017/2018 de l'action Agr'eau et présentation de la poursuite de l'action

Présentation

Aubin LAFON accompagne des groupes d'agriculteurs sur le terrain pour apprendre à faire des couverts végétaux, y voir de l'intérêt et se les approprier pour pouvoir les mettre en œuvre. Le projet Agr'eau a un

objectif commun de reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin Adour Garonne en mettant en avant des agriculteurs qui ont du recul sur les techniques et d'autres non. Il est porté entres autres par l'AFAF et soutenu par l'Agence de l'Eau.

Constats

La Charente maritime est plutôt un territoire plat comparé à d'autres territoires où les problèmes de perte de fertilité du sol et d'érosion se sont vus rapidement. L'objectif est de régénérer les sols tout en produisant. La priorité est de couvrir le sol un maximum de temps dans l'année et seulement ensuite vient la réduction du travail du sol. Pour qu'un sol fonctionne, il lui faut de la matière organique qui peut être apporté par certaines plantes (maïs par exemple) et ainsi réduire les intrants. Pour avoir rapidement de la matière organique disponible, il vaut mieux privilégier des espèces non ligneuses. L'important pour une exploitation agricole est de savoir gérer le bilan humique. Dans tous les cas, la mixité des espèces été et hiver dans les couverts végétaux permet une complémentarité de réussite.

Il faut travailler l'approche de cette thématique en évitant l'entrée réglementaire (CIPAN) mais en misant plutôt sur un bénéfice agronomique et technique apporté par la couverture végétale (engrais vert…). L'animation et le conseil des organismes agricoles est primordiale pour relayer sur le terrain le bénéfice apporté par les couverts végétaux.

Il est demandé si au vu du réchauffement climatique, la réalisation d'une couverture des sols aura un impact sur le fonctionnement du sol à types de cultures équivalentes et à mode d'exploitation équivalente. La réponse intuitive est qu'il y aura une augmentation de la minéralisation. Ça conforte l'objectif de travailler sur une couverture permanente (démarche 4 pour 1000) car seuls les plantes peuvent capter le carbone et le réinjecter dans le sol.

La réussite des couverts dépend de la pluviométrie. Or les dates réglementaires du 15 septembre au 15 novembre ne sont pas souvent compatibles avec la réussite des couverts (cas de 2018). La DDT79 indique que comme pour d'autres départements, elle s'est adapté et a ainsi proposé pour 2018 un décalage de 15 jours de la date du semis et de la date de destruction.

Le projet Agr'eau en 17

L'objectif est d'avoir une diversité d'agriculteurs dans des contextes agro-climatiques différents et avec différentes productions. Et de travailler peu de surface au départ mais avec différentes modalités d'essai pour s'apprendre à faire car ça représente un risque financier, technique et moral. Le plus gros frein sur le département est la disponibilité en matériel spécifique à ces techniques.

Différents outils d'animation et d'acquisition de données ont été utilisés pour expliquer l'intérêt de ces techniques. Le projet a été plus loin que ce qui était prévu au départ afin de répondre aux attentes (en particulier voir rapidement le potentiel qu'un agriculteur peut aller chercher sur son terrain). Différentes modalités de couverts d'hiver ont donc été testées (diversité des couverts végétaux, dates de semis, dates et types de destruction différentes, matériels…) pour trouver les plus adéquates au contexte pédo-climatique de la ferme. Pour les couverts d'été, il a été testé 6 mélanges et 3 modes de semis différents (30 et 45 jours avant moisson et après moisson).

Il est demandé si le matériel avec une rampe assez longue peut être compatible avec les haies. Il est répondu que ça ne pose pas de problèmes particuliers. Les exploitations engagées dans le projet Agr'eau sont diverses (céréalier, polyculture élevage). Néanmoins, en ce qui concerne les éleveurs, la réflexion est plus complexe (articulation de la MO à garder ou à exporter, date des semis). Un suivi du rendement sur la culture suivante a été calculé. Les résultats ne sont pas présentés là, mais l'objectif à minima est de maintenir un rendement équivalent voir plus.

Il n'existe pas d'indicateurs pour évaluer l'intérêt des couverts végétaux sur le maintien de la biodiversité mais il est évident que le petit gibier se plaira bien plus dans les champs en présence de paille, de chaumes ou de couverts car il est en présence de nourriture et d'un abri. Dans tous les cas, chaque personne a sa porte d'entrée pour réaliser les couverts (autonomie en élevage, biodiversité, érosion des sols…).

Il est également demandé s'il existe des indicateurs pertinents sur le suivi de la quantité d'eau. Il avait été mentionné dans la fiche action un indicateur de suivi de volume d'irrigation avant et après semis pour la ferme A. Cependant, cette ferme est déjà dans la pratique des couverts depuis un certain nombre d'années donc il n'y a pas de données avant/après. Aubin indique qu'il n'est pas possible de donner une valeur concrète. Il faut bien différencier le travail terrain d'animation et d'accompagnement technique (dont fait partie le projet Agr'eau) du travail scientifique des organismes de recherche. La CA79 indique qu'Arvalis doit poursuivre ses expérimentations couverts végétaux/quantité d'eau d'irrigation. Il pourrait leur être demandé de fournir un bilan bibliographique et scientifique un peu plus fourni pour obtenir des données et des indicateurs de résultats plus pertinents. Il est nécessaire d'observer ces résultats sur du long terme (10/ 20 ans) et donc cela relève plutôt des organismes de recherche. A noter, il existe un projet de recherche Bag'age mené par l'INRA à Toulouse sur la gestion de l'eau. L'Agence de l'eau Adour Garonne est partenaire. L'objectif est de quantifier et donner une valeur qualitative de l'eau chez les agriculteurs qui maîtrisent la technique et qui sont engagés dans le projet Agr'eau. Un rapport devrait prochainement être publié.

Aubin indique qu'avec les couverts il y a une homogénéité trouvé dans le temps sur les rendements, le plus important est d'acquérir de l'expérience et de tester. JL Audé explique que par retour d'expériences de plusieurs agriculteurs qui pratiquent ces techniques depuis plus de 10 ans, l'économie s'améliore sensiblement mais pas les rendements. Il se pose alors la question de l'intérêt d'augmenter les rendements si économiquement l'exploitation s'en sort mieux. En fait, pour pouvoir promouvoir ces pratiques, il est nécessaire de ne pas faire de changements trop brutaux et les couverts peuvent s'ils sont bien menés, amener à des résultats très satisfaisants. Les charges ne sont pas forcément diminuées car les charges en moins qui découlent de l'utilisation du matériel sont à reporter sur la densité du couvert végétal.

En ce qui concerne la destruction du couvert d'été, tout est fait pour qu'il soit fait par le gel. Pour les couverts d'hiver, 4 options sont possibles : broyage, exportation, roulage ou chimie + roulage. Aujourd'hui, sur l'agriculture de conservation, il est possible de s'affranchir du glyphosate mais pas sur toutes les cultures et dans toutes les conditions. La chimie est là pour taper ce qui est à travers et non pour détruire le couvert.

Conclusion

L'objectif de la suite du projet Agr'eau est d'ouvrir à d'autres adhérents qui étaient intéressés. Néanmoins, du temps a été gagné pour eux car des données sur le contexte pédoclimatiques ont été acquises. Un retour d'expériences à l'ensemble des adhérents de la coopérative de Tonnay Boutonne a été fait début janvier. Cette journée a rencontré un franc succès avec la présence de 25/30 agriculteurs. L'action a été dimensionnée initialement pour former un technicien conseil et 30 agriculteurs mais toute la structure suit finalement l'avancement de l'action et les conseils.

III. Bilan 2018 des diagnostics d'exploitation agricole

Le bilan présenté n'est pas complet. C'est plus une photographie et un relevé des diagnostics établis en 2018 par les CA. En ce qui concerne les diagnostics élaborés par les coopératives ou négoces sur le programme Re'sources, il n'y en a pas eu qui concernaient des irrigants.

Une publicité sur les diagnostics a été faite régulièrement par les CA (flyers, articles de presse...). 18 exploitants ont acceptés de réaliser un diagnostic : 3 concerne la nappe infra (dont un raccordé à une réserve) et sur les 15 restants, 9 sont en projets d'être raccordés et un est raccordé à une réserve. 9 exploitations sont céréalières, 5

en polyculture élevage, 3 en céréalier/maraichage et 1 en polyculture/ élevage et maraichage. 3 concernent de l'agriculture biologique. Il est demandé par la suite de bien différencier les cultures légumières de plein champ du maraichage.

Le rendu du diagnostic se fait si possible en présence de l'animatrice du projet de territoire ou du programme Re'sources. L'outil pour réaliser les diagnostics a été élaboré collectivement à partir de l'outil POB du réseau Re'sources avec des rajouts sur le module irrigation et approche socio-économique. Les diagnostics élaborés découlent des objectifs du projet de territoire principalement. Auparavant, il y avait beaucoup de diagnostics élaborés dans le cadre d'une MAE. Le diagnostic aborde plusieurs thématiques notamment l'assolement (itinéraires culturaux par exemple), la fertilisation ou l'irrigation (avec approche économique si les données sont transmises). A la restitution du diagnostic, il est apporté une analyse économique pour une nouvelle culture, une analyse sur le coût de l'irrigation ou un accompagnement par un conseiller sur des thématiques spécifiques. Un tableau de suivi des diagnostics est prévu par la suite sur l'ensemble des exploitations diagnostiquées.

En moyenne sur l'ensemble des diagnostics, les exploitations type céréalière ont une SAU moyenne de 195 ha et 22% de culture de blé tendre et 21% de culture de maïs grain. La principale culture irriguée est le maïs grain mais aussi le blé dur, le tournesol et les haricots. Pour la polyculture élevage, il y a à peu prés les mêmes cultures. En ce qui concerne les rotations, il y a une grande diversité (26 différentes irriguées ou non). Prés de la moitié des exploitations ont une rotation longue entre 5 et 8 ans. Il y a 4 cas de monoculture de maïs sur des terres inondées en hiver et 2 cas de monoculture de maïs irrigué. 2 exploitations également ne font pas de cultures intermédiaires. Les autres ont des stratégies des fois très pointues et ce serait intéressant de communiquer là dessus. Les cas de monoculture de maïs en fonds de vallée concernent tout le temps (sauf pour une exploitation) de petites parcelles. Dans toutes ces situations, le diagnostic est travaillé pour voir ce qu'il est envisageable de faire pour améliorer la qualité de l'eau (introduction d'une nouvelle culture, implantation de couverts…). A la suite du diagnostic, le changement de systèmes ne peut pas se faire l'année n+1 car ça engage une prise de risque ; l'idée est donc plutôt d'accompagner concrètement les exploitants (mise en relation par exemple) et de diffuser de l'information provenant des exploitations avec des systèmes intéressants. Certaines sont également en demande d'accompagnement sur des techniques particulières (couverts végétaux par exemple).

Il pourrait être cherché en priorité les plus gros préleveurs même si c'est une démarche volontaire. Cependant, l'économie d'eau n'est pas la seule porte d'entrée pour le diagnostic car à la demande des membres du projet de territoire, il fallait avoir une vision large de l'exploitation. Il y a une diversification importante selon les préoccupations de l'agriculteur et les préoccupations du territoire (qualité, quantité non adhérent, quantité adhérent). Pour les diagnostics rendus sur l'aspect quantité, cela concernait le coût de l'irrigation, l'optimisation de l'irrigation, le changement de matériel et l'arrêt ou non d'une culture irriguée. Pour ceux rendus sur l'aspect qualité, cela concernait plutôt l'introduction de nouvelles cultures (pour diversification et/ou remplacement de maïs), la contractualisation d'une MAE ou le conseil pour une demande de subvention (PCAE-PVE).

Il faut un rendu plus formalisé du bilan des diagnostics qui est une action phare du projet de territoire. Proposition par la CA de regrouper dans un rapport des exemples avec des simulations économiques synthétiques. Proposition par Poitou-Charente-nature d'avoir le descriptif des exploitations en amont des réunions mais ce n'est pas possible pour raisons de confidentialité. L'objectif de ce complément de bilan est de connaître quels sont les conseils qui sont donnés par les conseillers sur les différents accompagnements, les gains attendus. Un tableau de bord par diagnostic pourrait être envisagé en reprenant les indicateurs pertinents de suivi. Il faut avoir un comparatif sur le coût de l'irrigation en fonction des exploitations (typologie, accès à l'eau…).

Pour le pilotage de l'irrigation, les exploitations consultent le bulletin technique, la météo ou l'observation sol/plante. Cependant, certains sont intéressés par la mise en place d'équipements spécifiques. Il a été demandé également la dose d'irrigation par culture.

Si dans le cadre de ces diagnostics, plusieurs personnes sont intéressés par l'introduction d'une nouvelle culture, ce pourrait être l'occasion de les recenser et de les regrouper pour faire avancer une démarche de nouvelle filière.

IV. Questions diverses

- Projet Asalée terminé: outil disponible pour accompagner les exploitants en stratégie économique et technique sur leurs assolements. En 2019, cet outil sera testé avec un premier groupe collectif d'agriculteurs qui ont déjà fait le diagnostic. Par la suite, il peut être envisagé de réaliser plus de diagnostics de manière collective grâce à cet outil. Cela permet d'échanger entre eux et de mettre en place des groupes sur une thématique particulière. Il était prévu de faire une présentation d'Asalee à un prochain comité technique qui pourrait être calé au premier semestre.
- Un comité technique sera organisé le 14 mars au préalable de la présentation en CLE du bilan du projet de territoire 2018. Ce sera l'occasion de valider la fiche action observatoire de l'assolement et de présenter le bilan tableau de bord des diagnostics.
- H. Rethoret demande s'il faut se positionner pour sensibiliser les financeurs afin de développer l'accompagnement des couverts (animation, valorisation des fermes impliquées…) sur le territoire. Les financeurs sont sensibilisés sur cette thématique au travers du suivi du projet Agr'eau mais une démarche peut être initiée pour 2020.
- L'APIEEE souhaite avoir un point sur l'avancement du projet de réserves 79. Les études sont en cours. Une réunion en fin d'année avec les services de l'Etat a eu lieu pour savoir s'il pouvait être poursuivi les démarches de concertation entamées au mois de juin puis stoppées mais la réponse n'est pas encore disponible. Une réunion est prévue prochainement sur la finalisation du dosser technique du remplissage en présence des deux porteurs de projets, de l'OUGC des DDT/DDTM et de l'hydrogéologue. L'objectif de l'enquête publique est retardé d'au moins 1 an.